

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA
BRESLE**

<p>OBJET :</p> <p>Restauration de la continuité écologique ; - maîtrise d'ouvrage des travaux de la phase 1 - inscription au BP 2012</p>	<p>L'an deux mil douze</p> <p>Le vendredi 23 mars à 9h30, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de Mme GAOUYER. <i>Ce conseil d'administration fait suite à la réunion annulée du CA du 16 mars 2012, pour laquelle le quorum n'avait pas été atteint.</i></p> <p>Etaient présents ce jour : Mme GAOUYER, Mme LUCOT-AVRIL, M. DECORDE, M. SENECAL.</p> <p>Absents excusés : Mme HUREL, Mme LE VERN, M. AUBRY, M. BIGNON, M. DAVERGNE, M. DESTRUEL, M. JACOB, M. JUMEL, M. LEFEVRE, M. MAQUET, M. PATIN.</p> <p>- Restauration de la continuité écologique sur la Bresle <i>En vertu de la délibération n°267 qui autorise l'inscription des opérations d'investissement liées à la restauration, de la continuité écologique sur la Bresle (tranche 1), il est présenté ce jour, un affinage des coûts prévisionnels :</i></p>															
<p>DATE DE LA CONVOCATION :</p> <p>21 février 2012</p>	<p>Démarrage de la 1^{ère} tranche composée de 2 ouvrages (St Léger et Sénarpont) sur la base des coûts prévisionnels suivants (inscr. au BP 2012, part pour l'EPTB de 0 € à 3200€ prévisionnels si l'étude complémentaire sur Sénarpont n'est financée qu'à 80%).</p>															
<p>NOMBRE DE DELEGUES :</p> <p>En exercice 15</p> <p>Présents 4</p> <p>Votants 4</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Intitulé de la mission</th> <th>Dépenses prévisionnelles 2012</th> </tr> <tr> <th>Montant estimatif maximal TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Etude complémentaire Sénarpont</td> <td align="right">31 000,00 €**</td> </tr> <tr> <td>Moe St Léger sur Bresle</td> <td align="right">16 000,00 €*</td> </tr> <tr> <td>Travaux St Léger sur Bresle (travaux+ DIG)</td> <td align="right">53 000,00 €</td> </tr> <tr> <td>Moe Sénarpont</td> <td align="right">22 000,00 €</td> </tr> <tr> <td>Travaux Sénarpont (travaux+ DIG)</td> <td align="right">140 000,00 € (2013)</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td align="right">122 000,00 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>* coût réévalué suite à la réception des offres sur ce marché. ** ce coût a été revu par anticipation et proposé avec cet amendement au vote de l'Assemblée, ce jour.</p> <p>Etant sur le sol d'autrui et pour le compte d'un privé, il serait possible de récupérer la TVA sur les études et travaux liés à cette opération.</p> <p><i>Les membres du Conseil autorisent l'inscription de ces montants prévisionnels au BP 2012 (ligne 2031).</i></p>	Intitulé de la mission	Dépenses prévisionnelles 2012	Montant estimatif maximal TTC	Etude complémentaire Sénarpont	31 000,00 €**	Moe St Léger sur Bresle	16 000,00 €*	Travaux St Léger sur Bresle (travaux+ DIG)	53 000,00 €	Moe Sénarpont	22 000,00 €	Travaux Sénarpont (travaux+ DIG)	140 000,00 € (2013)	TOTAL	122 000,00 €
Intitulé de la mission	Dépenses prévisionnelles 2012															
	Montant estimatif maximal TTC															
Etude complémentaire Sénarpont	31 000,00 €**															
Moe St Léger sur Bresle	16 000,00 €*															
Travaux St Léger sur Bresle (travaux+ DIG)	53 000,00 €															
Moe Sénarpont	22 000,00 €															
Travaux Sénarpont (travaux+ DIG)	140 000,00 € (2013)															
TOTAL	122 000,00 €															

Date de publication et de transmission
au représentant de l'Etat :

Acte exécutoire le :

la Présidente de l'Institution

Marie-Françoise GAOUYER

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE

OISE / SEINE MARITIME / SOMME

GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE

1 P 113 Bresle

3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMALE

Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56

www.cptb-bresle.com

**Pour extrait conforme,
la Présidente de l'Institution,
Marie-Françoise GAOUYER**